

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du Mercredi 6 avril 2022

**DEL\_20220406\_06**

Nombre de Conseillers  
En exercice  
De présents  
De votants

**29**  
**22**  
**24**

L'an deux mille vingt-deux, le six avril  
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Objet :

**Présentation du  
Plan Pluriannuel  
d'Investissement  
de la commune  
pour 2022/2026**

**Etaient présents :**

Claude AUFORT – Dominique MAHE-VINCE – Laurence FREMINET  
Gilles BRIAND Emilie CORDIER – Hervé MORICE – Véronique JULIOT  
Sébastien WAIRY - Myriam LEROUX (Départ à 20h54) - Benoît PICHARD  
Jean-Pierre LE CROM - Eric MEIGNEN – Denis ROULAND  
Patricia L'ECORSIER - Stéphanie BURNEL (départ à 20h20)  
Cécile OLIVIER – Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS  
Jessica NICOLAS – David PELON – Françoise HAFFRAY  
Didier NOUZILLEAU

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le

**Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :**

- Jean-Louis LELIEVRE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET  
- Stanislas FONLUPT a donné son pouvoir à Emilie CORDIER

Et que la convocation avait été faite le

**30 mars 2022**

**Absents :** Christelle POHON – Isabelle GUENEGO - Michel CONANEC  
Colette GARRIGUES – Alain DESMARS  
Mme Patricia L'ECORSIER a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

La gestion pluriannuelle des investissements représente un outil nécessaire de pilotage et de programmation des projets pour la ville.

Le vote du budget primitif de la Ville 2022 est l'occasion de présenter ce document comme l'année dernière afin d'exposer le programme de la Ville dans un processus de planification et de programmation des projets d'investissements. Il sera bien sûr évolutif au gré des opportunités (appel à projets), des impondérables, avancée dans les grands projets, des chiffrages plus précis, ...

Ce projet pluriannuel d'investissement porte sur la période 2022-2026 et concerne tous les investissements recensés par les élus et les services dans les thématiques suivantes : l'urbanisme, le développement durable, les travaux et la sécurité, les sports, l'éducation, la culture. Ce travail de recensement a été conduit en lien avec la mise en œuvre des feuilles de route élaborées par la municipalité et les agents municipaux.

Le plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2022-2026 présenté aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des dépenses d'équipement engagées. Il reprend naturellement les grandes opérations déjà engagées, et qui se poursuivent, tournant bien sûr autour du projet de requalification du centre-ville mais aussi sur la rénovation ou la construction d'équipements majeurs.

Envoyé en préfecture le 19/04/2022

Reçu en préfecture le 19/04/2022

Affiché le 19/04/2022

**SLO**

ID : 044-214402109-20220406-DEL\_20220406\_06-DE

Le PPI comprend également les autres projets municipaux, moins coûteux ou dont la réalisation est purement infra-annuelle, sans oublier les investissements récurrents, qui sont indispensables à l'entretien durable de notre patrimoine communal, à la qualité de nos services publics et des conditions de travail des agents municipaux.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil Municipal au Maire en date du 10 juillet 2020,

VU l'avis favorable de la commission Finances en date du 28 mars 2022,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES EN AVOIR DELIBERE  
DECIDE**

- **Article 1** : de voter le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026 tel que présenté,
- **Article 2** : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de ces investissements.

Voix pour	21
Voix contre	0
Abstentions	3



Pour extrait conforme  
Le Maire  
Claude AUFORT

Envoyé en préfecture le 19/04/2022  
Reçu en préfecture le 19/04/2022  
Affiché le 19/04/2022  
ID : 044-214402109-20220406-DEL\_20220406\_06-DE